

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Exactes

Master de Mathématiques

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Année universitaire 2024/2025
 UFR des Sciences Exactes et Naturelles
 Responsable: J. VELIN

COMPOSANTE : UFR SEN

**Master Mathématiques & Applications
 1ère ANNEE - SEMESTRE 7**

Code Diplôme - 7XB5MAP 180 Code Etape - 27MAP4 (181) Code Semestre- 277SEM0

Choix	Code UE	Appogée Code EC	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION										Coef UE	ECTS		
					Total	CM	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu						CC 2nde chance	EC						
												Rapport		Ecrit		TP				OR					
												D	N	D	N	D	N			D	D				
277ESAT1	277EDU1	277EFNN1	UEO 70 MODELISATION ET FOUILLE DE DONNEES	EC 70.1 Modélisation déterministe 1	27	12	15		P. ZONGO				2	2h						1x30	3,0	6,0	3,0		
				EC 70.2 Fouille de données	27	12	15		P. ZONGO				2	2h							1x30			3,0	
277EUSA1	277EYLL1	277ECP1	UEO 71 ANALYSE	EC 71.1 Analyse fonctionnelle	38	18	20		M. GAYDU	A. PIETRUS			2	2h							2h	4,0	10,0	3,0	
				EC 71.2 Analyse convexe et Applications	27	12	15			M. GAYDU				2	2h							1x30			3,0
				EC 71.3 Analyse numérique 1	27	12	15			P. POULLET				2	2h							1x30			3,0
277EBPR1	277EBTS1	277ETSQ1	UEO 72 PROBABILITES et STATISTIQUES	EC 72.1 Probabilités	38	18	20		M. TROUPE	P. NUIRO			2	2h							2h	4,0	8,0	4,0	
				EC 72.2 Statistiques	38	18	20			M. TROUPE				2	2h							2h			4,0
277EMPL1	277ELNIM1	277ESCE1	UEO 73 COMPLEMENTS	EC 73.1 Calcul scientifique	18	8	10		C. PARIZE	P. RAMSAMY			2	2h							NON	2,0	6,0	3,0	
				EC 73.2 Langue	20		20			L. LIDDELOW- BAS				2	1h30							NON			3,0
				EC 73.3 Gestion de projet	10		10			C. PARIZE				2	1h30										NON
Total							270															30,0	30,0		

Z Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
 D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
 C Coefficient

COMPOSANTE : UFR SEN

Master - Mathématiques et Applications
 1ère ANNEE- SEMESTRE 8

Code Diplôme - 7XB5MAP 180 | Code Etape 27MAP4 (181) | Code Semestre 278EM0

Choix UE Appréciée	Code UE Appréciée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenant s	1ERE SESSION										Coef EC	Coef UE	ECTS				
				Epreuves de Contrôle Continu							CC 2nde chance	Contrôles Terminaux				EC	UE										
				Ecrit		TP						OR		Rapport	Ecrit			TP	OR								
				D	N	D	N					D	N							D				N	D	N	
278EAEF1	278EAEF1	UEO 80 ANALYSE NUMERIQUE et EDP 1	EC 80.1 Analyse numérique 2	27	12	15	G. MOPHOU	P. POULLET	M. HASLER	2	1h30											3,0	7,0	3,0			
			EC 80.2 EDP 1	38	18	20		G. MOPHOU		2	2h														4,0	4,0	
278ESYR1	278ESYR1	UEO 81 SYSTEMES DYNAMIQUES ET RECHERCHE OPERATIONNELLE	EC 81.1 Systèmes dynamiques	27	12	15	G. MOPHOU	G. MOPHOU		2	1h30												3,0	6,0	3,0		
			EC 81.2 Recherche opérationnelle	27	12	15		M. HASLER		2	1h30														3,0	3,0	
278ENGI1	278ENGI1	UEO 82 MODELISATION 2 et STAGE	EC 82.1 Modélisation stochastique 1	27	12	15	L. VALMY	L. VALMY	L. VALMY	2	1h30													3,0	6,0	3,0	
			EC 82.2 Stage de 8 semaines ou TER					L. VALMY	M. TROUPE	2	1h30															3,0	3,0
			OS8 Stage non obligatoire					???																			
278EOPT1	278EOPT1	UEP 83.1 OPTION 1	EC 83.11 Economie et Finance	60	30	30	J. VELIN	A. MAURIN		2	2h												6,0	6,0	6,0		
278ENES1	278ENES1	UEP 83.2 OPTION 2	EC 83.21 "Environnement et santé: Analyse fonctionnelle 2	30	15	15		J. VELIN	R. DORVILLE	2	2h												3,0		6,0	3,0	
278EVR1	278EVR1		EC 83.22 Environnement et santé: contrôle des EDO	30	15	15		A. PIETRUS	S. BERNARD	2	1h30														3,0	3,0	
278EOUL1	278EOUL1	UEO 84 COMPLEMENTES	EC 84.1 Outils scientifiques	27	12	15	L. LIDDELOW	L. BATTEUX		2	1h30												3,0	6,0	3,0		
278ELTT1	278ELTT1		EC 84.2 Langue	20		20		L. LIDDELOW-BAS		2	1h														2,0	2,0	
Total							313																		30,0		

N Nombre
 D Durée
 C Coefficient
 TP Travaux pratiques
 PT Projet tutoré
 OR Oral
 CP Contrôle partiel

